

## Le C.C.N.E. se félicite de la création du C.C.N.E. du Numérique.

À l'issue d'une période pilote au cours de laquelle le C.N.P.E.N. était placé sous l'égide du C.C.N.E., la création de cette nouvelle entité marque une évolution majeure dans la prise en charge des défis éthiques posés par les avancées et les impacts du numérique

Paris, le 27 mai 2024. Le Comité Consultatif National d'Éthique pour les sciences de la vie et de la santé (C.C.N.E.) est fier d'annoncer aujourd'hui la création du Comité Consultatif National d'Éthique du Numérique (C.C.N.E. du Numérique), nouvelle institution consultative indépendante ayant pour mission de rendre « des avis sur les questions d'éthique soulevées par les avancées des sciences, technologies, usages et innovations dans le domaine du numérique, et de leurs potentiels impacts, notamment sociaux, économiques, environnementaux ou éducatifs ». Conçu pour succéder au Comité National Pilote d'Éthique du Numérique (C.N.P.E.N.), le C.C.N.E. du Numérique représente une évolution significative dans la réponse aux défis éthiques posés par les avancées dans le domaine du numérique qui inclus notamment l'I.A. Il fait de la France la première nation à se doter d'un tel comité national consacré au numérique, de façon similaire à la création il y a 41 ans du C.C.N.E. pour les sciences de la vie et de la santé.

« La création du C.C.N.E. du Numérique témoigne de l'engagement continu du gouvernement en faveur d'une approche éthique et responsable de l'innovation numérique », a déclaré le Pr. Jean-François Delfraissy, président du C.C.N.E. « Nous sommes fiers de voir cette nouvelle entité s'établir avec force pour aborder les enjeux complexes de l'éthique dans le domaine numérique. »

Le C.C.N.E. soutiendra le C.C.N.E. du Numérique dans ses missions, en offrant un appui administratif, technique et logistique pour faciliter son fonctionnement. Ensemble, les deux entités collaboreront pour rendre des avis sur des sujets communs.

À cette occasion, le C.C.N.E. tient à exprimer sa gratitude au directeur du C.N.P.E.N., Claude Kirchner, ainsi qu'à tous ses membres pour leur engagement durant cette période pilote. Leur travail et leurs contributions ont grandement enrichi la réflexion sur les enjeux d'éthique du numérique, posant ainsi des fondations solides pour la mise en place du C.C.N.E. du numérique. Leurs travaux continueront à inspirer les réflexions et actions du C.C.N.E. du Numérique dans cette nouvelle phase.

Le communiqué de presse du C.C.N.E. du Numérique annonçant sa création est disponible <u>ici</u>. Le <u>décret</u> peut être consulté sur le <u>site Légifrance</u>.

## À propos du C.C.N.E.:

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (C.C.N.E.) est une institution indépendante dont la mission est de donner des avis sur les problèmes éthiques et les questions de société soulevés par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé ou par les conséquences sur la santé des progrès de la connaissance dans tout autre domaine. Le Comité est actuellement présidé par le Professeur Jean-François Delfraissy.

66 rue de Bellechasse, 75007 Paris www.ccne-ethique.fr contact@comite-ethique.fr